

Paul Ricard - Championnat de France des Circuits

Date: 09/11 octobre 2026

Sujet/Subject : DECISION N°2
De/From : COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS
A/To : JSB Compétition

Les commissaires sportifs après avoir reçu un rapport du responsable technique, convoqué et reçu le concurrent, ont examiné la question suivante et déterminé ce qui suit :

Concurrent / Competitor : M. SALVI Franck

N° & Pilote / No. & Driver : #16 M. SALVI Franck

Date & Heure de l'incident / Date and Time : 09 octobre 2026 à 18h50.

Séance / Session : Qualifications

Faits / Fact : Intervention mécanique durant régime de parc fermé

Infraction / Infringement : Art. 6.3.7 et 7.4.4 du règlement standard des circuits « asphalte » 2026

Décision / Decision : Pénalité financière de 110€

Raison de la décision / Reason : Suite à un drapeau rouge durant les qualifications le pilote de la voiture #16 est rentré dans les stands. La voiture est donc placée sous régime de parc fermé mais les mécaniciens sont intervenus en retirant le capot de la voiture. Le responsable technique de la série est intervenu immédiatement pour stopper l'action. Les mécaniciens ont donc remplacé le capot sans autres interventions sur la voiture.

Reçu par le concurrent (nom) Received by the competitor (name) :	Date :
	10/10/2026
Signature :	Heure (Time) :
	09H30

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA, dans les délais applicables.

Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code, within the applicable time limits.

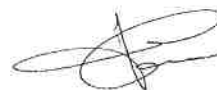
M. ARRIGHI Sylvain
Président / Chairman
Lic. 175703 FFSA



Mme BERNARD Nathalie
Membre
Lic. 171292 FFSA



M. CERLAND Serge
Membre
Lic. 9221 FFSA



Copie / Copy : Concurrent, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board